

ESQUISSES

n°36
03

CAHIER SPÉCIAL
SCEAU DE
COMPLAISANCE

Fin du Lab-École : et maintenant ?

PIERRE THIBAUT,
L'ARCHITECTE ENGAGÉ
ARCHITECTURE SCOLAIRE :
DÉFIS CONTRACTUELS





Depuis **30** ans

SOPRANATURE®

place la nature au sommet

Depuis 1995, plus de 1 500 bâtiments ont été végétalisés grâce à notre gamme de toitures vertes, couvrant plus de 5 millions de pi^2 (500 000 m^2)!

**Prêt à faire
fleurir votre
projet?**



ESQUISSES

vol. 36, n° 3
automne 2025

ÉDITORIAL

5 Profiter de l'élan du Lab-École

actualités

L'OAQ SUR LA PLACE PUBLIQUE

- 6 Deux événements d'envergure en une semaine pour l'OAQ
- 7 Journées de l'architecture en santé
Forum du MAMH

NOTES DE LA DIRECTION

- 8 Élections au CA en 2025
Autres dossiers traités par le CA

portrait

12 Médaille du Mérite: Pierre Thibault

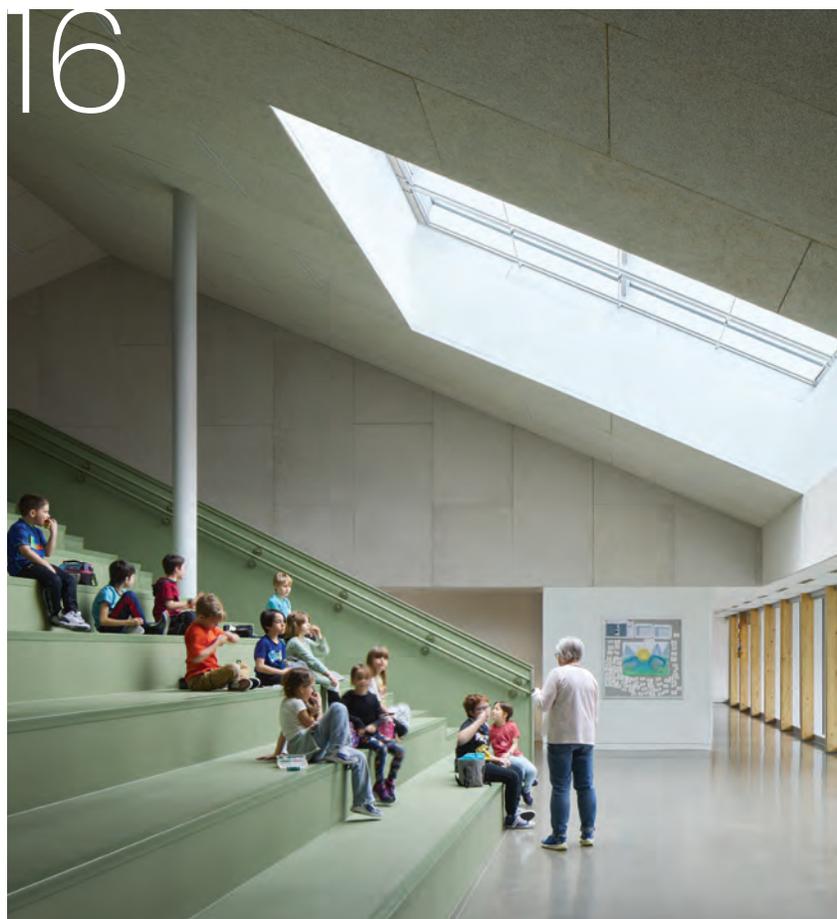
en couverture

16 Fin du Lab-École: quel avenir pour l'architecture scolaire ?

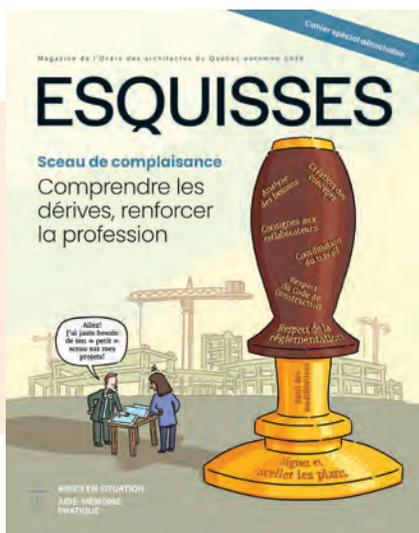
aide à la pratique

23 Gérer les risques, protéger sa pratique

26 TABLEAU DE L'ORDRE



▲ En couverture : les gradins de l'école primaire du Zénith, à Shefford, profitent de la lumière naturelle.
Par Pelletier de Fontenay et Leclerc architectes.
Photo : James Brittain



cahier spécial de 16 pages

Sceau de complaisance

**Comprendre les dérives,
renforcer la profession**

ESQUISSES

Magazine de l'Ordre des architectes
du Québec (OAQ)

MISSION Le magazine *Esquisses* a pour but d'informer les membres de l'OAQ des conditions de pratique de la profession d'architecte au Québec et des services de l'Ordre. Il vise également à contribuer à l'avancement de la profession et à une protection accrue du public. Les opinions qui y sont exprimées ne sont pas nécessairement celles de l'Ordre. Les produits, les méthodes et les services faisant l'objet d'annonces publicitaires dans *Esquisses* ne sont ni approuvés, ni recommandés, ni garantis par l'Ordre.

RÉDACTRICE EN CHEF Sylvie Lemieux

CONSEIL ÉDITORIAL Christine Lanthier

COORDONNATRICE DE LA PRODUCTION Manon Valente

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO Jean-François Gagnon, Christine Lanthier, Valérie Levée, Jean-François Venne.

ARCHITECTE À LA RELECTURE Joanne Parent

RÉVISEURE Stéphanie Lessard

CORRECTRICE D'ÉPREUVES Stéphanie Lessard

CONCEPTRICE GRAPHIQUE Amélie Beaulieu (Kokonut Design)

PUBLICITÉ AB Marketing | Ariane Charbonneau | ariane@abmarketing.ca | 438 869-6269

COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS esquisses@oaq.com | **ABONNEMENT** oaq.com/magazine-esquisses/abonnement

DIRECTION ET PERSONNEL DE L'OAQ Rendez-vous à oaq.com, sous l'onglet « L'Ordre »

FRÉQUENCE Quatre fois l'an

TIRAGE 3490 exemplaires (La livraison papier est offerte aux membres de l'OAQ sur demande seulement.

La version électronique est offerte au oaq.com.)

DÉPÔT LÉGAL Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Bibliothèque et Archives Canada

CONTRIBUTION ENVIRONNEMENTALE Imprimé sur du papier Rolland Enviro Satin 100 % recyclé. En comparaison avec une tonne de papier non recyclé, une tonne de ce produit permet d'épargner : 17 arbres / 62 078 litres d'eau / 2 500 kg d'émissions de gaz à effet de serre / 761 kg de déchets solides (données du fabricant)



**Prix du magazine
canadien: B2B 2025**

Médaille d'argent
dans la catégorie
Meilleur reportage
thématique: changement
climatique

Mention honorable
dans la catégorie
Meilleur article
de fond: professionnel



**ENGAGÉS À ENCOURAGER L'INNOVATION
CRÉATIVE EN ARCHITECTURE**

agwaymetals.com

MANUFACTURIER DE REVÊTEMENTS MÉTALLIQUES DEPUIS PLUS DE 40 ANS



Profiter de l'élan du Lab-École

PAR PIERRE CORRIVEAU, PRÉSIDENT

Le Lab-École est arrivé à la fin de son mandat en juin dernier. Cette expérience inédite a suscité maintes promesses en plus de constituer un vivier de grandes réussites. Qu'en retiendrons-nous et qu'en ferons-nous?

Au Québec, on s'est doté d'un formidable vecteur d'innovation avec cette démarche. Devant le constat que les lieux d'enseignement devaient mieux soutenir l'évolution de la pédagogie et le bien-être des élèves, on s'est inspiré des meilleures pratiques, on a écouté les parties prenantes, on a sollicité les idées de l'ensemble des architectes du Québec, on a conçu et bâti six écoles d'une qualité exceptionnelle, puis on en a étudié les retombées.

Les résultats, publiés en juin 2025 par le consortium de recherche qui s'est penché sur ces établissements, sont fort encourageants. Entre l'avant et l'après entrée des élèves dans les Lab-École, on note entre autres une amélioration significative de leur engagement scolaire ainsi que de leur attitude envers l'école et le personnel enseignant. Quant à ce dernier, il éprouve une plus grande satisfaction au travail. Ce n'est pas rien ! Je vous invite à consulter le rapport de recherche pour bien apprécier l'exercice, qui constituerait une première au Canada¹. Or, les bienfaits qui en ressortent mériteraient d'être réévalués de manière plus exhaustive, tandis que des questions cruciales restent en suspens.

Davantage reste à faire

Cette recherche est un pas de géant, mais un pas ne fait pas une route. Ainsi, on n'a pas encore étudié les effets des Lab-École sur la qualité des apprentissages et la réussite scolaire, puisque cela ne faisait pas partie du mandat de recherche. Qui plus est, le budget de 250 000 \$ et l'échéancier ont limité la collecte de données à deux années consécutives, dans cinq des six Lab-École. Les cohortes étudiées sont toutes

passées d'un modèle d'école standard à ce nouveau paradigme. Il en résulte des conclusions inévitablement mitigées par l'adaptation à ce nouvel environnement scolaire vécue autant par les élèves que par le corps enseignant. Enfin, aucune comparaison systématique avec les écoles traditionnelles n'a pu être faite. Nous ne savons donc pas encore comment les cohortes qui auront vécu tout leur primaire dans les Lab-École se distingueront de celles scolarisées ailleurs.

J'en suis persuadé, la recherche doit continuer. Il me semble nécessaire de faire comprendre comment l'environnement physique peut réellement soutenir l'enseignement et l'apprentissage, au-delà des apports déjà connus de la lumière naturelle et de la biophilie. Je pense aussi qu'il faut peut-être documenter davantage les prémisses du Lab-École selon lesquelles les enfants apprennent mieux en bougeant, en collaborant et en allant à l'extérieur. En effet, les résultats de la recherche montrent que la cacophonie peut vite s'installer si les lieux et les usages ne sont pas adéquats pour enseigner selon ces paramètres. Cela mérite d'être creusé pour trouver le bon équilibre. Avec nos six Lab-École, nous avons un creuset formidable pour évaluer avec courage les avantages et écueils du construit, en lien avec les méthodes d'appropriation par les élèves et le personnel enseignant.

Un legs à faire fructifier

Il faut remercier les fondateurs du Lab-École, Pierre Thibault, Ricardo Larrivée et Pierre Lavoie, d'avoir osé bousculer les manières de faire pour amorcer le mouvement. Il faut féliciter le gouvernement du Québec d'avoir cru en cette aventure. Il faut saluer les efforts de l'équipe du Lab-École pour mettre sur pied une démarche rigoureuse. Mais il faut aussi pérenniser ce laboratoire, qui n'a pas fini de nous faire avancer dans un champ de recherche jusqu'ici peu exploré, mais combien important pour notre société.

Je reconnais que le monde de l'éducation a d'autres défis plus pressants. En raison du manque de récurrence des fonds alloués au maintien d'actif, plus de la moitié des établissements scolaires du Québec sont en mauvais état, et il est indispensable d'y remédier. C'est sans parler des dizaines de projets de construction et d'agrandissement d'écoles reportés sine die. Mais délaissier le financement proportionnellement mineur que requiert la recherche équivaut à renoncer à des données qui peuvent orienter des investissements majeurs de manière beaucoup plus rentable.

Nous avons été choyés d'avoir le Lab-École. Il faut en tirer parti au maximum.

¹ Bluteau, Jonathan et Goulet, Mélissa (2025, 20 juin). *Appréciation des retombées des espaces et des ambiances des Lab-École*. Université du Québec à Montréal.

Il faut pérenniser ce laboratoire, qui n'a pas fini de nous faire avancer dans un champ de recherche jusqu'ici peu exploré, mais combien important pour notre société.



À surveiller cet automne

1

Élections au CA et à la présidence

Du 16 septembre
au 1^{er} octobre à 16 h.

2

Assemblée générale annuelle

Le jeudi 30 octobre à 12 h,
en visioconférence.

3

Prix d'excellence en architecture

Ouverture de la période
de dépôt de projets
en novembre 2025.

Restez à l'affût
et consultez nos
médias sociaux!



ORDRE DES
ARCHITECTES
DU QUÉBEC



Lauréats 2025
Photo : Audrey Boivin

Deux événements d'envergure en une semaine pour l'OAQ

La fin du mois de mai a été marquée par de grands rassemblements organisés par l'Ordre : le gala des Prix d'excellence en architecture et la cérémonie de remise des permis, tous deux tenus à Montréal à quelques jours d'intervalle.

Gala des Prix d'excellence en architecture

Le 22 mai 2025, le Théâtre Saint-Denis a accueilli le gala annuel des Prix d'excellence en architecture, auquel ont assisté quelque 270 personnes. L'événement, animé par l'animateur de Radio-Canada Jean-René Dufort, a permis de récompenser 12 projets architecturaux réalisés à travers le Québec.

Le projet de réfection de l'hôtel de ville de Montréal, mené par Beupré Michaud et Associés, Architectes et MU Architecture, a reçu la plus haute distinction, le Grand Prix d'excellence 2025.

Cinq autres prix ont été décernés à des personnes ou des organisations pour leur contribution exceptionnelle à une architecture de qualité :

La médaille du Mérite a été remise à l'architecte Pierre Thibault afin de souligner son engagement envers la profession, l'excellence de ses projets, sa contribution à la transmission des connaissances ainsi que son rôle marquant dans le rayonnement de l'architecture auprès du grand public.

L'Atelier L'Abri, une jeune firme spécialisée en conception écologique, saine et durable, s'est distingué en recevant le prix Relève en architecture.

Les architectes Maude Thériault et Daniel Paiement ont reçu le prix Engagement social pour leur contribution soutenue dans divers secteurs au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Le Groupe Angus, une organisation reconnue pour son engagement de longue date envers l'économie sociale, l'ancrage territorial et le développement économique communautaire, a été désigné Ambassadeur de la qualité en architecture. Nathalie Dion, architecte associée chez Provencher_Roy et présidente de l'OAQ de 2013 à 2019, s'est vu décerner le Mérite du CIQ pour son rôle déterminant dans l'adoption de la première Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement au Québec, la portée de ses réalisations et son engagement indéfectible auprès de l'Ordre et de la profession.

Remise des permis

La remise officielle des permis s'est tenue le 28 mai au Théâtre Maisonneuve de la Place des Arts. L'événement festif a rassemblé les proches de la nouvelle cohorte d'architectes.

Dans son allocution, le président de l'OAQ, Pierre Corriveau, a souligné la responsabilité sociale des architectes de construire de façon pérenne. Il a encouragé la relève à réfléchir à l'incidence de chaque projet, à valoriser la réutilisation et la transformation du bâti existant et à accorder de l'importance à la préservation et à l'entretien des infrastructures. Pierre Corriveau a également insisté sur le rôle essentiel des architectes dans le maintien en bon état des actifs collectifs.

Au total, l'OAQ a délivré 250 nouveaux permis ce printemps. ●

Journées de l'architecture en santé

Les 3 et 4 juin, le Centre des sciences de Montréal a accueilli les deuxièmes Journées de l'architecture en santé, une initiative de l'Union des architectes francophones pour la santé. L'événement a réuni 250 congressistes du Québec, d'autres provinces canadiennes, des États-Unis et d'Europe autour de conférences et d'échanges sur les pratiques en architecture hospitalière.

Lors de l'ouverture, Pierre Corriveau a plaidé pour un engagement accru envers l'entretien des infrastructures publiques. Il a souligné l'urgence de valoriser les interventions visant la continuité du bâti.

Selon lui, les projets doivent être mieux planifiés, être mesurés, créatifs et adaptés au contexte. Il a aussi rappelé que les architectes ont un rôle central dans la proposition de réponses globales aux défis fonctionnels et humains des établissements de santé.

Forum du MAMH

Le 11 juin, une délégation de l'OAQ a participé au Forum en matière de consultation et d'approbation référendaire, tenu à Québec et organisé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). L'événement a rassemblé une centaine de personnes provenant du milieu municipal, de la société civile, du monde des affaires et du milieu universitaire.

Le Forum visait à identifier des solutions concrètes pour améliorer la participation citoyenne en urbanisme. L'Ordre y a rappelé l'importance d'assurer une expertise adéquate sur le terrain afin d'accompagner les processus participatifs et les démarches d'approbation des projets.



CRÉATEUR DE
FAÇADES
COMMERCIAL & INSTITUTIONNEL



Solutions de revêtement haute performance
Panneaux, planches et lattes

Découvrez notre nouvelle gamme
complète d'aluminium

Élections au CA en 2025

Cette année, plusieurs mandats au sein du conseil d'administration (CA) arrivent à échéance :

- la présidence;
- un poste d'administratrice ou d'administrateur pour les régions suivantes:
 - Région 2 – Estrie, Montérégie et Centre-du-Québec;
 - Région 3 – Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches;
 - Région 4 – Montréal.

Des élections auront lieu si plusieurs candidatures sont soumises pour l'un ou l'autre de ces postes d'ici le 2 septembre 2025. Elles se tiendront du 16 septembre au 1^{er} octobre 2025 jusqu'à 16 h, à l'aide de la plateforme SimpleSondage, recommandée par le Conseil interprofessionnel du Québec. La firme Raymond Chabot Grant Thornton agira comme auditeur externe du processus électoral.

Les résultats seront dévoilés le 1^{er} octobre en fin de journée. Les personnes élues entreront en fonction lors de l'assemblée générale annuelle, le 30 octobre 2025. ●

Autres dossiers traités par le CA lors des réunions des 23 mai et 4 juillet 2025

Arrangement de reconnaissance mutuelle Québec-Suisse

Le CA a adopté le règlement relatif à la délivrance d'un permis de l'OAQ découlant de l'Arrangement de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles entre le Québec et la Suisse.

Ce dernier est entré en vigueur le 17 juillet 2025, suivant sa publication dans la *Gazette officielle du Québec*.

Clôture de l'exercice financier 2024-2025

Le CA a approuvé les états financiers audités par la firme Malette. Ils seront présentés lors de l'assemblée générale annuelle du 30 octobre 2025. À cette occasion, des recommandations relatives à la rémunération de la présidence et des membres du CA ainsi que le montant de la cotisation professionnelle pour l'exercice 2026-2027 seront soumis pour approbation.

Entente de financement de l'agrément du CCCA

L'entente de financement de l'agrément du Conseil canadien de certification en architecture (CCCA) entre ses membres, le Regroupement des ordres d'architectes du Canada (ROAC) et le Conseil canadien des écoles universitaires d'architecture, est arrivée à échéance le 31 décembre 2024.

La nouvelle entente, d'une durée de six ans, élaborée par un groupe de travail tripartite et recommandée par le ROAC, a été adoptée pour le Conseil.

Dévoilement du nouveau
catalogue d'aménagement

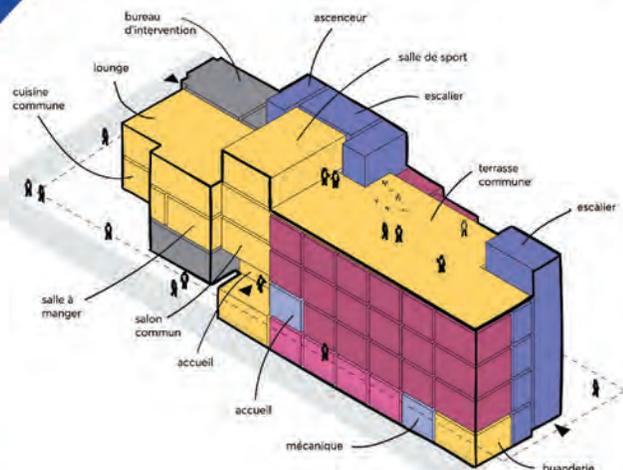
ARCHITECTURE + ITINÉRANCE

Études sur des espaces
de vie et leur conception

Consultez-le dès maintenant !
asf-quebec.org/catalogue2025



ARCHITECTURE
SANS FRONTIÈRES
QUÉBEC



Nominations

Le CA a procédé aux nominations suivantes :

- **Comité d'éthique et de déontologie :**
Louise Champoux-Paillé, au poste de présidente, ainsi que Carole Gauvin et Pierre Goyette à titre de membres.
- **Conseil d'administration de la Maison de l'architecture, de l'urbanisme et du design (MAUD) :**
Lyne Parent et Anthony S. Palumbo à titre de membres.

Bourses universitaires

Le CA a attribué les trois bourses universitaires 2025 à Maxime Mousseau, Mary Ma et Xavier St-Jean Labrecque.

Radiations au tableau de l'ordre

Le CA a radié les membres qui n'ont pas acquitté la cotisation professionnelle pour l'exercice 2025-2026. Il a aussi radié un membre pour non-paiement de l'assurance responsabilité à la direction du fonds d'assurance de l'Ordre. ●



Maison de l'architecture,
de l'urbanisme et du design à Montréal
Photo : David Boyer

JODOIN LAMARRE PRATTE ARCHITECTES

Allie créativité, connaissances,
collaboration et innovation
depuis 1958

Une architecture durable, lumineuse,
fonctionnelle, intégrée à son
environnement et adaptée à ses
usagers dans toutes les sphères de
l'activité humaine

LEPAGE
MILLWORK



*Portes et fenêtres en bois fièrement
fabriquées au Québec depuis 1947*

141, chemin des Raymond
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 5X9
Canada

LEPAGEMILLWORK.COM





Esquisses a préparé ce portrait dans la foulée de la remise des distinctions de l'OAQ en mai 2025 lors du Gala des Prix d'excellence en architecture.



Photo : Pierre-Ulric Gagné

Médaille du Mérite

Pierre Thibault

L'œuvre architecturale de Pierre Thibault se distingue par sa simplicité formelle et son profond respect de l'environnement. Cette démarche exemplaire, alliée à ses engagements sociaux, lui vaut la médaille du Mérite 2025 de l'OAQ.

PAR JEAN-FRANÇOIS VENNE

À sa mère qui s'inquiétait de ses retours tardifs de l'école primaire, le jeune Pierre Thibault expliquait qu'il prenait le temps de silloner les rues pour dénicher la plus belle maison du quartier. En classe, durant son temps libre, il noircissait des cahiers entiers de croquis d'habitations de toutes sortes. Il s'amusait également à concevoir et à construire des tentes et des cabanes. Devant cette passion dévorante, son père ne put que constater : l'architecture était chez son fils « une vocation impérieuse ».

Né à Montréal, mais ayant grandi à Québec, Pierre Thibault garde un profond souvenir du chalet de l'un de ses oncles situé sur une île, en pleine nature. De ses yeux d'enfants, il constatait que son parent se comportait différemment quand il se retrouvait dans ce havre de paix. « J'ai eu très tôt ce plaisir de bâtir, et aussi le sentiment que certaines habitations dans des lieux singuliers étaient propices pour se rassembler et passer du bon temps avec les autres », avance-t-il.

S'adapter à l'environnement

Cette idée que l'habitation doit s'inscrire harmonieusement dans son environnement, que ce soit en pleine nature ou dans un milieu déjà construit, reste au cœur de son œuvre. Une approche un peu oubliée dans les pratiques architecturales à partir des années 1960, mais qui n'est pourtant pas nouvelle, à son avis.

Il se remémore des discussions à ce sujet avec son grand-père charpentier, qui lui expliquait comment, autrefois, les gens de son village offraient leurs conseils pour choisir l'emplacement d'une grange ou d'autres bâtiments en tenant compte de la direction des vents, de l'exposition au soleil, de la pente du terrain, etc.

« Ils construisaient avec des matériaux locaux, portaient attention à la disposition des fenêtres, se chauffaient avec du bois mort et puisaient l'eau près de chez eux, en plus de s'inscrire dans la topographie des lieux sans bouleverser l'environnement, rappelle-t-il. Plusieurs de ces bâtiments seraient considérés comme LEED Or aujourd'hui ! »

Selon lui, la société de consommation et l'évolution des techniques de construction ont gâché cela, en offrant un accès facile à des matériaux étrangers et en favorisant la standardisation d'une architecture détachée du territoire.



A

A. Maison Les Abouts, construite au sein de la forêt, à Saint-Edmond-de-Grantham
Photo : Maxime Brouillet

B. Les Boucaneries, sur l'île Verte, une réinterprétation des fumoirs à poisson longtemps en usage sur l'île
Photo : Alex Lesage

C. La maison Resther, sur Le Plateau-Mont-Royal, à Montréal
Photo : Maxime Brouillet



B

Ce souci du rapport à l'environnement, on le trouve dans plusieurs créations de Pierre Thibault. Que l'on pense à la maison Les Abouts, à Saint-Edmond-de-Grantham, qui semble littéralement perchée dans la forêt, ou encore à l'Abbaye Val Notre-Dame, à Saint-Jean-de-Matha, dans Lanaudière, dans laquelle une partie de la forêt existante a été préservée au cœur même du cloître.

En milieu urbain, la résidence de la rue Resther, sur Le Plateau-Mont-Royal, à Montréal, illustre une approche tout aussi sensible envers l'environnement bâti qu'envers la nature. On y trouve notamment des teintes en harmonie avec les couleurs du quartier ainsi que des éléments architecturaux – entrée, balcons – qui réinterprètent les typologies locales.

Des valeurs à transmettre

Pour l'architecte de Québec, la qualité du bâti repose sur cinq éléments : l'efficacité de la construction, l'amélioration de la vie des personnes qui l'utilisent ou l'habitent, l'intégration culturelle, le respect du budget et la durabilité. Ce dernier point est devenu crucial, selon lui. « Nous devons apprendre à bâtir systématiquement carboneutre », soutient-il.

Il s'efforce de transmettre ces valeurs comme professeur à l'École d'architecture de l'Université Laval, son alma mater. C'est là que Luis Casillas, qui y enseigne aussi, l'a rencontré en 2011. « Dès nos premiers échanges, j'ai été frappé par la clarté de sa pensée architecturale et par la cohérence remarquable entre sa posture pédagogique et ses réalisations », dit-il.

D'après lui, Pierre Thibault est un pédagogue inspirant et bienveillant. « Il invite les étudiants à développer leur propre regard sur le monde en les amenant à explorer le projet architectural comme une expérience sensorielle et contextuelle », ajoute-t-il. Dans ses ateliers, il privilégie le travail en maquette, l'étude attentive du site et la connaissance des matériaux. Il insiste sur l'importance du silence, de la lenteur et de l'intuition pour aider les architectes en devenir à se débarrasser du superflu.

Un architecte engagé

La générosité de Pierre Thibault dépasse les murs de l'université. L'architecte Martin Houle, directeur et fondateur de Kollektif, se souvient de sa disponibilité lorsqu'il



lui a proposé, en 2015, de participer au jury du concours de design rural Les sept épouvantails. Dans celui-ci, des designers et des architectes devaient concevoir sept épouvantails géants pour bonifier le parcours du géorallye, qui traverse sept municipalités de la MRC de Pierre-De Saurel. « J'étais un peu gêné de le solliciter, mais il a dit oui tout de suite, raconte-t-il. Lorsqu'on a besoin de lui, il répond toujours présent. » →



— Concentrez-vous sur l'essentiel de votre métier : concevoir et créer.

Surmontez les défis de la gestion de projet avec la solution incontournable pour architectes.

DEMANDEZ UNE DÉMO

Le logiciel qui solutionne tous vos défis de gestion de projet.




CONTRÔLER VOS BUDGETS


SUIVRE LE TEMPS TRAVAILLÉ


GÉRER LA CHARGE DE TRAVAIL


FACTURER VOS CLIENTS

Martin Houle admire également sa volonté d'amener l'architecture hors des grands centres. Il cite en exemple la résidence des stagiaires des Jardins de Métis, qui reprend la volumétrie des maisons pittoresques de la région. Son enveloppe en lattis de cèdre laissé à l'état naturel se patinera au fil des saisons pour se fondre encore plus dans l'esprit du lieu.

Autre réalisation emblématique de cette approche : Les boucaneries, présentées à la 19^e Exposition



- A. L'Abbaye Val Notre-Dame, à Saint-Jean-de-Matha
Photo : Maxime Brouillet
- B. La résidence des stagiaires des Jardins de Métis
Photo : Maxime Brouillet

internationale d'architecture (Biennale d'architecture 2025 de Venise) en cours. Avec la participation d'une cinquantaine de personnes résidant sur l'île Verte, dans le Bas-Saint-Laurent, l'Atelier Pierre Thibault a réinterprété les anciens fumoirs de poisson pour imaginer de nouveaux usages comme des serres communautaires, des ateliers d'artistes et des lieux de rencontre.

Mais au-delà de l'architecture, Martin Houle souligne la bienveillance, l'ouverture et l'esprit de collaboration de Pierre Thibault. «Je me souviens de lui avoir fait part de certaines périodes où j'étais plus découragé, et il m'a immédiatement dit de l'appeler quand je ressentais cela, confie-t-il. C'est quelqu'un qui te regarde droit dans les yeux et qui semble toujours content de te voir.»

Un regard critique

Pierre Thibault se montre toutefois plus intransigeant envers la direction que prend le bâti résidentiel au Québec. Il déplore qu'au nom de la crise du logement et du besoin de densification, on construise de grandes tours d'habitation à la hâte, dans des endroits inhospitaliers, comme le long des autoroutes, et sans tenir compte des besoins en lieux de rassemblement.

Il appelle à un changement de cap dans la planification urbaine pour y intégrer plus de vision. «Les architectes ne doivent pas rester cloîtrés dans l'indignation, avance-t-il. Nous devons nous engager pour améliorer les choses. Nous avons le talent et le pouvoir de le faire.» ●



**L'institution
financière
des architectes**

**Une offre pensée et
développée pour vos
besoins personnels
et professionnels.**

Faites comme plusieurs
architectes et profitez
de l'offre Distinction.

desjardins.com/architecte
1 844 778-1795, poste 30



ORDRE DES
ARCHITECTES
DU QUÉBEC

 **Desjardins**



FABELTA
systèmes de fenestration



Raphaël Thibodeau | EM Architecture

Fabrication, vente et installation de
produits de fenestration innovants depuis **1957**

Licence RBQ: 2167-5780-99. Permis itinérant: 117828.



www.fabelta.com

Fin du Lab-École

Quel avenir pour l'architecture scolaire?

Le rideau est tombé sur le Lab-École en juin dernier. Lancé en 2017 pour repenser les milieux d'apprentissage, ce projet novateur a donné naissance à six écoles primaires modernes, inspirantes et ancrées dans leur communauté. Que reste-t-il de cette aventure collective qui a mobilisé 135 firmes d'architecture? Et surtout : comment faire en sorte que cet élan ne s'essouffle pas?

PAR VALÉRIE LEVÉE

Pendant longtemps, les écoles québécoises ont été bâties selon un modèle uniforme : un long corridor bordé de classes fermées, une cour asphaltée, peu ou pas d'espaces pour se rassembler ou collaborer. Cette conception, centrée sur l'enseignement magistral, laissait peu de place à la perspective que l'environnement physique pouvait influencer la réussite éducative. Puis, des architectes se sont mis à faire pression sur le gouvernement pour repenser les établissements d'enseignement, du primaire à l'université. Ils plaidaient en faveur d'écoles conçues comme de véritables milieux de vie : des espaces ouverts et flexibles pour favoriser la collaboration, le partage et la socialisation.

«L'architecture peut avoir des effets significatifs sur le bien-être, la capacité de concentration, la productivité et le sentiment d'appartenance, autant de facteurs qui, dans le cas d'une école, peuvent contribuer à la réussite des élèves», affirme Marc-André Carignan, chroniqueur en développement urbain et auteur du livre *Les écoles qu'il nous faut*, publié en 2018.

Cette idée de l'architecture a pavé la voie à la création du Lab-École, un organisme à but non lucratif, qui a vu

le jour en 2017, à l'initiative de trois personnalités québécoises issues de milieux complémentaires : l'architecte Pierre Thibault, l'athlète et promoteur des saines habitudes de vie Pierre Lavoie et le chef et communicateur Ricardo Larrivé. Leur ambition commune : créer un espace de réflexion et d'expérimentation capable de proposer des solutions concrètes et novatrices pour transformer l'école publique québécoise.

Le gouvernement du Québec a rapidement soutenu la démarche, en intégrant avant tout le Lab-École à la Politique de la réussite éducative et en finançant la réalisation de projets pilotes qui serviraient de laboratoires pour tester de nouveaux concepts d'aménagement, de saine alimentation et de mode de vie actif.

Une démarche collaborative et interdisciplinaire

Pour établir ses principes, le Lab-École s'est notamment appuyé sur une approche multidisciplinaire et collaborative, mobilisant à la fois le personnel scolaire, des architectes, des designers, des nutritionnistes et d'autres experts et expertes, afin de concevoir des environnements scolaires pensés «à hauteur d'enfant».

Il s'est aussi basé sur la recherche, spécialement une étude comparative entre les écoles québécoises et scandinaves, qui a révélé une double lacune : globalement, les élèves d'ici disposent de moins d'espace et n'ont que peu d'endroits pour apprendre en dehors de la salle de classe, alors que des environnements variés permettent de diversifier les enseignements. Cette analyse a mené à la décision d'ajouter trois mètres carrés par élève, soit un pour bouger, un pour collaborer, un pour manger. «Les bonnes pratiques montrent que pour favoriser les pédagogies innovantes, il faut des espaces qui y sont destinés», explique Pierre Thibault.

Le Lab-École a produit une série de publications qui détaillent l'intégration de cuisines, de gradins dans les zones communes et de mobilier dans les corridors pour en faire des ruelles d'apprentissage où les élèves peuvent, par exemple, venir travailler à certains moments, de même que l'aménagement des cours d'école. Cette documentation visait à diversifier les opportunités d'apprentissage et à favoriser le mouvement des élèves, en plus de poser les bases conceptuelles des cinq concours d'architecture qui se sont tenus en 2019 et 2020. →

en couverture
fin du lab-école: et maintenant ?





Le Lab-École de Québec est le seul à ne pas avoir fait l'objet d'un concours, car il fallait d'abord déterminer s'il s'agirait d'une rénovation avec agrandissement ou d'une reconstruction complète. L'équipe multidisciplinaire du Lab-École, en partenariat avec Jérôme Lapierre architecte et ABCP architecture, a finalement retenu l'option de la construction neuve et élaboré le concept de l'école Stadacona. Ce choix a permis de tester et de mettre en œuvre directement les principes mis au point par le Lab-École, qui ont ensuite inspiré les concours des autres sites pilotes.

La créativité architecturale en action

L'engouement des architectes pour le projet a dépassé toutes les attentes. Pas moins de 135 firmes ayant participé aux concours ont produit 160 propositions pour les sites de Rimouski, Shefford, Saguenay, Gatineau et Maskinongé. «Ce n'est pas la créativité québécoise qui manque, mais le désir de l'utiliser de façon éclairée», en conclut Pierre Thibault, en parlant d'écoles construites hors du concours du Lab-École.

La première étape de ces concours était anonyme, ce qui a permis à des

firmes qui n'étaient pas spécialisées dans l'architecture scolaire de proposer leurs concepts. Plusieurs d'entre elles ont d'ailleurs été finalistes ou même lauréates, comme L'OEUF Architectes, démontrant qu'un regard extérieur peut faire une différence. «Ce n'est pas parce que tu n'as pas fait d'école que tu n'es pas capable d'en faire», souligne Marc-André Carignan.

Six écoles, six concepts

Les six projets d'école ont donné lieu à des solutions architecturales uniques adaptées au contexte géographique et communautaire de ces établissements. À Québec, le défi était d'intégrer une école dans un tissu urbain dense du secteur Limoilou en revitalisation : l'école Stadacona s'élève sur quatre étages avec des cours en paliers sur les toits, créant des accès multiples à l'extérieur.

À l'école du Boisé-des-Prés de Rimouski, une conception des firmes Lapointe Magne et associés et L'OEUF Architectes, la cour s'ouvre sur le boisé adjacent, utilisé pour les récréations et les classes extérieures,

Des effets mesurés

Les écoles du Lab-École ne sont pas seulement des projets architecturaux innovants : elles servent aussi de laboratoires vivants pour observer les répercussions des environnements scolaires sur les élèves et le personnel. Une vaste étude, menée entre 2022 et 2025, permet aujourd'hui de mieux comprendre les retombées de ces milieux sur le bien-être en milieu scolaire.

Des chercheurs et chercheuses de l'Université du Québec à Montréal, de l'Université du Québec à Trois-Rivières, de l'Université Laval et de partenaires internationaux (France et Suisse) ont suivi plus de 460 élèves, 72 membres du corps enseignant et 49 membres du personnel de soutien (psychologues, orthopédagogues, etc.) avant et après leur entrée au Lab-École.

L'équipe dirigée par Mélissa Goulet, professeure au Département d'éducation et formation spécialisées de l'UQAM, a utilisé questionnaires, observations vidéo et entretiens pour documenter l'effet sur l'engagement scolaire, la qualité des interactions, l'activité physique, l'appropriation des espaces, la rétention de la main-d'œuvre, etc.

Des bénéfices pour les élèves

Les résultats, rendus publics en juin 2025, révèlent des répercussions positives notables. «C'est unanime, tout le monde apprécie les nouveaux espaces, mais ils demandent de l'adaptation», souligne Mélissa Goulet.

En comparaison aux normes canadiennes, les élèves des Lab-École montrent une amélioration importante de leur attitude envers l'école. Si ces élèves éprouvent quelques difficultés de concentration dans leurs nouveaux espaces d'apprentissage la première année, ils et elles développent ensuite un meilleur engagement scolaire, une compréhension plus fine des meilleures façons d'apprendre ainsi qu'un sentiment d'appartenance renforcé. L'étude documente également une hausse de l'activité physique pendant les heures de classe grâce aux espaces extérieurs et aux gradins ainsi qu'un intérêt accru pour l'alimentation et les enjeux agroalimentaires.

Une incidence positive sur l'enseignement

Du côté du personnel, l'étude révèle une satisfaction au travail et un bien-être psychologique améliorés, malgré une augmentation temporaire du stress durant la phase d'adaptation. Enseignants et enseignantes développent un sentiment d'efficacité personnelle et collective renforcé, particulièrement pour l'engagement des élèves et le déploiement de stratégies pédagogiques.

Les gradins transforment l'enseignement en donnant lieu à des pratiques plus actives. «Les enfants doivent aller chercher des réponses en haut des marches, les mémoriser et redescendre les écrire», décrit Michaël Fiola, directeur de l'école du Boisé-des-Prés, à Rimouski. La cuisine donne aussi l'occasion de pratiquer la lecture des recettes, de faire des calculs avec les quantités et de la géographie sur l'origine des aliments.

avec une grande toiture servant de préau et une cour transformée en agora.

L'école de l'Étincelle à Saguenay ressemble à de petites maisons avec toits en pente, collées et assemblées en U autour de la cour. Un concept du consortium formé de l'Agence Spatiale, Appareil Architecture et BGLA Architecture + Design urbain.

L'école du Zénith à Shefford, en Estrie, conçue par Pelletier de Fontenay et Leclerc architectes se caractérise par ses pavillons disposés de façon à profiter au maximum de la nature environnante. Elle se distingue également par l'utilisation d'isolants en fibre de bois et de solutions passives, telles que les débords de toits et les cheminées d'évacuation de l'air chaud, pour réduire les besoins en climatisation.

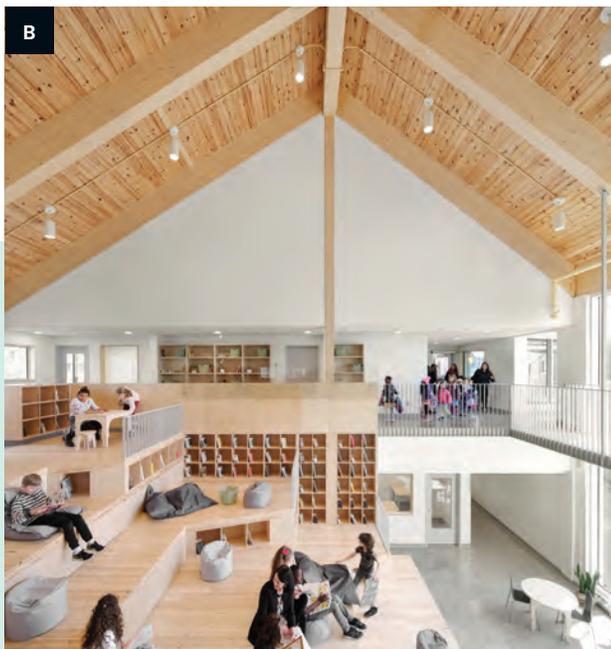
À Maskinongé, l'agrandissement de l'école des Cerisiers s'étend le long des trois rues qui bordent le terrain, créant un parcours continu qui transforme l'ensemble du site en environnement éducatif. Le projet est une réalisation du consortium Lucie Paquet + Paulette Taillefer et Leclerc architectes.

Enfin, à Gatineau, le projet d'agrandissement de l'école primaire anglophone Pierre-Elliott-Trudeau s'articule autour d'un espace communautaire central formant une boucle qui connecte les différentes composantes éducatives au milieu naturel environnant. Une conception du consortium BGLA Architecture + Design urbain, Yelle Maillé architectes et L'OEUF Architectes.

« Ce sont des innovations qui auraient peut-être été plus difficiles à faire dans une commande plus traditionnelle », estime Thomas Gauvin-Brodeur, architecte associé chez Leclerc architectes.

On pourrait croire que ces écoles coûtent beaucoup plus cher à construire. En réalité, l'écart budgétaire demeure raisonnable. L'évaluation récente¹ de l'expérience Lab-École fait état d'un coût supplémentaire moyen d'environ 12 % par rapport à des projets comparables réalisés selon les standards habituels – un dépassement considéré comme normal pour des projets pilotes.

Selon Bryan St-Louis, responsable des relations de presse à la direction des communications du ministère de l'Éducation, le Lab-École visait justement à tester des concepts, des aménagements et du mobilier, ce qui peut expliquer des coûts plus élevés. « Ces projets avaient pour but de dresser des constats afin d'améliorer les façons de faire. » →



A. École primaire du Zénith, à Shefford, par Pelletier de Fontenay et Leclerc architectes
Photo : James Brittain

B. École primaire de l'Étincelle, à Saguenay, par Agence Spatiale, APPAREIL Architecture et BGLA Architecture + Design urbain
Photo : Maxime Brouillet

S'approprier les espaces

L'appropriation des espaces se fait graduellement, autant les élèves que le corps enseignant ayant besoin de temps pour les apprivoiser. Les zones collaboratives adjacentes aux classes – ruelles d'apprentissage, petites cours intérieures – sont souvent les premières investies. « Des élèves qui terminent une activité peuvent y faire de la lecture ou rencontrer l'orthopédagogue », explique Mélissa Goulet.

Toutefois, l'architecture ne fait pas tout. L'étude révèle que « ce sont davantage les pratiques, la culture ou la personnalité de l'enseignant, l'organisation des modes de vie au sein du bâtiment qui facilitent ou contraignent l'appropriation des espaces ». Certains lieux polyvalents comme la cuisine demeurent plus difficiles à s'approprier et nécessitent un accompagnement particulier.

Cependant, l'optimisation de ces espaces dépend de leur configuration et nécessite une planification collaborative. « Si une enseignante prévoit une lecture silencieuse aux gradins pendant qu'une autre classe cuisine à proximité, des conflits d'usage peuvent survenir », prévient la chercheuse. C'est pourquoi elle recommande une consultation en amont avec toutes les parties prenantes pour éviter de juxtaposer des activités pas toujours compatibles.

Des recommandations pour l'école de demain

Ces environnements novateurs catalysent de nouvelles approches éducatives qui se diffusent au sein du réseau des Lab-École. Les chercheurs et chercheuses recommandent notamment d'accompagner le personnel dans la phase d'adaptation pour réduire le stress initial, d'élaborer des pratiques pédagogiques intégrées aux espaces et de faire une utilisation créative des lieux pour amener les enfants à bouger davantage.

Pour les futures constructions et rénovations d'écoles, l'équipe suggère de tirer profit de l'expérience des Lab-École et de maintenir un « carnet de santé des bâtiments » pour assurer une amélioration continue.

Une rencontre avec le ministère de l'Éducation et les centres de services scolaires est prévue à court terme pour formuler des recommandations officielles. À Rimouski, Michaël Fiola travaille déjà avec le Centre de services scolaire des Phares pour « contaminer les autres écoles dans les projets de rénovation ».

Pour Pierre Thibault, cet investissement en vaut largement la peine : avec des cours exceptionnelles, une école mieux utilisée tout au long de l'année, un effet potentiel sur le décrochage scolaire et la santé mentale du personnel, les retombées positives pour la communauté seraient, selon lui, largement supérieures aux coûts additionnels. Il parle d'un investissement sociétal majeur.

Ces écoles ancrées dans leur milieu s'inscrivent aussi dans l'esprit de la Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire, adoptée en 2022. « Le Lab-École, c'est un peu ça : mieux planifier notre territoire avec le génie du lieu », résume Marc-André Carignan.

L'héritage du Lab-École

Même si le projet du Lab-École a pris fin, sa vision perdure. Ses concours ont permis à des firmes de se familiariser avec ses principes, lesquelles pourraient désormais les appliquer ailleurs, note Sandrine Tremblay-Lemieux, architecte chez STGM Architecture. Elle retient d'ailleurs le potentiel de centraliser les vestiaires pour libérer de la place dans les corridors et en faire des espaces d'apprentissage. La firme a été finaliste des trois concours de projets du Lab-École auxquels elle a participé et a depuis réalisé les écoles primaires de l'Étoile, à Lévis, et Louis-Saint-Laurent, à Compton, en Estrie. Marc-André Carignan observe pour sa part que, dans les nouveaux projets hors Lab-École, l'apprentissage peut se faire dans l'ensemble du bâtiment, pas seulement dans les classes.



A

« Depuis le Lab-École, toutes les écoles ont au minimum un gymnase double. Les classes faisaient 60 m², maintenant elles font 75 m² avec en plus des espaces collaboratifs. Avant, il n'y avait pas de budget alloué aux cours d'école. Maintenant, il y a une enveloppe à cette fin », confirme Laurence St-Jean, architecte directrice chez ABCP architecture.

L'approche participative a aussi gagné en popularité. « C'est super riche. Le personnel scolaire nous donne des pistes, et on peut ajuster nos projets pour répondre aux besoins. C'est quelque chose qu'on ne faisait pas vraiment avant et qu'on va garder », insiste-t-elle.

En réalité, plusieurs concepts mis de l'avant par le Lab-École circulaient déjà chez les architectes, mais peinaient à trouver une application concrète. « On savait depuis longtemps que la lumière naturelle et les espaces collaboratifs étaient essentiels. Le Lab-École a légitimé beaucoup de ces idées qu'on voulait appliquer, mais sans avoir les conditions pour le faire », soutient Stephan Langevin,

A. École primaire de l'Étincelle, à Saguenay, par Agence Spatiale, APPAREIL Architecture et BGLA Architecture + Design urbain
Photo : Maxime Brouillet

B. École primaire Stadacona, à Québec, par Jérôme Lapierre architecte, Lab-École et ABCP architecture
Photo : Maxime Brouillet

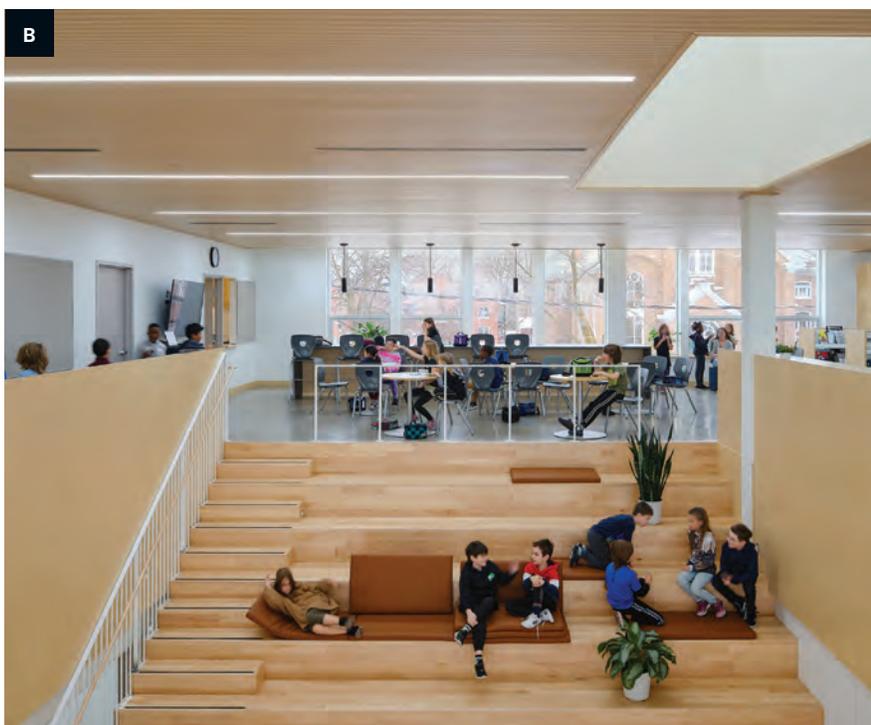
C. École primaire du Zénith, à Shefford, par Pelletier de Fontenay et Leclerc architectes
Photo : James Brittain

architecte associé principal chez STGM Architecture. Quelques firmes parvenaient parfois à innover comme Leclerc architectes, qui, en 2017, avait intégré des murs amovibles dans les classes de l'école primaire des Cascades, à Rawdon, dans Lanaudière, afin de moduler les espaces selon les besoins pédagogiques.

Une normalisation controversée

En parallèle au mouvement amorcé par le Lab-École, le ministère de l'Éducation a lui aussi souhaité orienter la conception des écoles avec une série de documents normatifs. En 2020, il a publié le *Guide de planification immobilière – établissements scolaires primaires*, qui oriente les aspects fonctionnels, spatiaux et techniques des projets. À l'instar du Lab-École, il met l'élève au centre des préoccupations et insiste sur des critères comme la flexibilité et l'adaptabilité des espaces pour favoriser des pédagogies différenciées et assurer des milieux de vie de qualité.

Puis, en 2023, il a diffusé un nouveau document, le *Guide sur la signature architecturale : une nouvelle génération d'écoles – établissements scolaires primaires*, inspiré d'un guide antérieur pour les écoles secondaires. Celui-ci prescrit des lignes directrices esthétiques précises, comme l'utilisation du bois dans les espaces intérieurs et communs (en parement et en structure apparente), un parement extérieur en aluminium, des accents bleu fleurdelisé sur les façades principales et la signalétique ainsi qu'une stèle identitaire standardisée à l'entrée des établissements.



B

Bryan St-Louis justifie cette approche du ministère de l'Éducation : la signature « a pour objectif de créer une identité visuelle commune à la nouvelle génération d'écoles au Québec ».

Thomas Gauvin-Brodeur, qui avait contribué à l'élaboration du guide sur la signature architecturale avec les firmes Lemay et Vincent Leclerc architecte, se distancie aujourd'hui du résultat final. « La signature architecturale demandée actuellement par le ministère de l'Éducation n'est pas ce que nous avons présenté », précise-t-il.

Ces exigences « déconnectent les écoles de leur milieu », déplore Laurence St-Jean. Sur le terrain, cette rigidité entraîne parfois des difficultés. Stephan Langevin raconte avoir dû batailler pour intégrer de la brique dans une école située dans un quartier où ce matériau était pourtant prédominant.

D'autres y voient une ingérence dans l'autonomie professionnelle des architectes. « On devrait considérer que les architectes sont en mesure de définir ce qu'est la signature appropriée pour chaque milieu. Ça fait partie des responsabilités qui viennent avec notre profession », soutient Laurence St-Jean.

Alors que le Lab-École prônait l'adaptation au contexte local et la créativité architecturale, la signature imposée tend vers l'uniformisation et la standardisation, déplorent les architectes. Un retour en arrière qui inquiète ceux et celles qui ont porté la vision novatrice du Lab-École.

Un chantier d'envergure

Malgré les reculs perçus dans les nouvelles orientations, les architectes souhaitent poursuivre les actions amorcées par le Lab-École. Le prochain grand chantier sera celui de la réhabilitation des écoles existantes. Le Plan québécois des infrastructures 2023-2033 révèle en effet que 61 % du parc immobilier du réseau public d'enseignement du Québec est en mauvais état. Cela représente plus de 2300 écoles primaires et secondaires à rénover ou à reconstruire.



Pierre Thibault est bien conscient du défi et c'est pourquoi deux Lab-École étaient des projets d'agrandissement et de rénovation, soit l'école des Cerisiers, à Maskinongé, et l'école Pierre-Elliott-Trudeau, à Gatineau, afin d'inspirer de futures rénovations d'écoles en y intégrant les idées du Lab-École.

Dans ces projets, les architectes font face à différents enjeux, dont celui d'harmoniser la partie neuve à l'ancienne pour recréer un écosystème intégré. Un défi qu'a su relever STGM Architecture en consortium avec Ateliers architecture à l'école Louis-Saint-Laurent, à Compton. Dans cet établissement, le lien entre les deux parties est conçu comme espace d'apprentissage avec gradins. Cela suppose cependant que le budget ne concerne pas uniquement l'agrandissement, mais aussi l'actualisation du bâtiment existant.

Stephan Langevin redoute que des enjeux politiques ou budgétaires viennent affaiblir le mouvement initié par le Lab-École. « On revient en mode compressions », note Laurence St-Jean, qui dit observer une rationalisation des espaces à l'extérieur des salles de classe. De son côté, Marc-André Carignan craint que « s'il n'y a plus de concours, on retombe sur le pilote automatique » alors que la pédagogie continuera d'évoluer, obligeant l'école à s'adapter à de nouveaux besoins. Tout comme Pierre Thibault, il estime nécessaire de maintenir au moins un concours par année pour garder l'émulation et stimuler la créativité, notamment pour l'immense chantier que représente la rénovation des écoles existantes. ●

1 Regard sur l'expérience Lab-École : Poursuivre le chemin vers des écoles contemporaines, Lab-École, 2025

EXPOS 2025

Québec

23 OCTOBRE 8 h 30 à 17 h

Montréal

27 NOVEMBRE 8 h 30 à 17 h

Contech
Bâtiment

Ensemble,
construisons
le changement

Entrée gratuite

La gestion privée pour les architectes

Des conseils intègres et objectifs
pour une planification financière réussie.

Assistance dans l'achat ou
la vente d'un bureau

Stratégies fiscales
propres à votre profession

Solutions d'investissement
diversifiées et évolutives

REER collectif
pour vos employés



Contactez un conseiller



Association
des Architectes
en pratique
privée du Québec

Actionnaire de fdp
depuis 1986

Architecture scolaire

Gérer les risques, protéger sa pratique

Concevoir ou transformer des établissements scolaires impose aux architectes de naviguer dans un cadre opérationnel complexe.

Les attentes du donneur d'ouvrage, la vétusté de certains bâtiments, des délais d'exécution serrés ou encore des approches contractuelles spécifiques génèrent des risques qu'il importe d'anticiper et de gérer rigoureusement.

PAR JEAN-FRANÇOIS GAGNON, ASSOCIÉ AU CABINET LANGLOIS AVOCATS

Nouvelles écoles : l'encadrement de la SQI et ses implications

Le gouvernement du Québec a confié à la Société québécoise des infrastructures (SQI) la responsabilité d'encadrer la construction des nouvelles écoles secondaires. Celles-ci doivent répondre aux exigences d'un devis de performance en architecture conçu pour l'ensemble du réseau de l'éducation.

Dans cette nouvelle dynamique, la SQI publie des appels d'offres pour obtenir des propositions de plans et devis liées à des projets particuliers, répondant aux exigences conceptuelles établies.

L'équipe maître : collaboration et responsabilité

L'approche de la SQI prévoit généralement la constitution d'une équipe maître pour chaque

projet particulier, composée des architectes ayant participé à l'élaboration du devis de performance et de ceux et celles ayant obtenu les mandats relatifs à chacun des projets particuliers.

Ce modèle collaboratif offre plusieurs avantages, mais il comporte aussi des risques en matière de responsabilité professionnelle. Pour s'en prémunir, les architectes doivent veiller à bien documenter le processus de conception. Quelques principes essentiels s'appliquent : →



Photo : Desimages, Adobe Stock

Affinez votre expertise dès la rentrée grâce à nos **70 formations !**

Codes et réglementations

Construction et opérations durables

Gestion 3.0

Outils numériques et technologiques

Questions juridiques

Techniques du bâtiment



DÉCOUVRIR LES FORMATIONS



**Contech
Bâtiment**

- **Responsabilité claire** : les architectes responsables des plans de construction assument l'ensemble des responsabilités associées au projet. Les opinions exprimées par les autres membres de l'équipe maître visent exclusivement à parfaire les plans produits.
- **Gestion des divergences** : toute divergence conceptuelle entre les architectes membres de l'équipe maître doit être discutée et documentée. Des règles de fonctionnement claires devraient établir que les architectes responsables des plans disposent du pouvoir décisionnel final. Cette approche permettrait d'éviter toute ambiguïté sur le plan de la responsabilité professionnelle.
- **Traçabilité des impositions du client** : lorsqu'un détail de construction est imposé par les architectes ayant participé à l'élaboration du devis de performance, cet élément doit être mentionné dans un procès-verbal de réunion et une note précisant que ce détail est à la demande du client doit être intégrée dans les plans.

Bâtiments existants : bien cadrer l'intervention

Les interventions sur des bâtiments existants soulèvent des enjeux supplémentaires. Les conditions de chantier peuvent modifier l'approche de conception ou la portée des travaux.

Dès l'offre de service, il est prudent d'inclure des réserves précisant que l'état du bâtiment pourrait affecter la vision du projet. Une formulation type pourrait inclure :

Notre offre de service est établie sur la base des renseignements que vous nous avez communiqués. Il est possible que la situation du bâtiment ait une incidence sur notre vision du projet, la portée des travaux ou le calendrier d'exécution. Nous tenons à porter ce risque à votre attention. Il pourrait avoir une répercussion sur la valeur de nos honoraires ou le calendrier d'exécution.

Prévoir les contraintes du calendrier

Les centres de services scolaires favorisent l'exécution de travaux pendant l'été, une approche rationnelle qui présente néanmoins des contraintes importantes en matière de calendrier d'exécution.

Les architectes doivent impérativement porter à l'attention du client tout enjeu susceptible d'affecter le calendrier d'exécution. Il importe de développer une vision claire de ces enjeux, qu'il s'agisse de problèmes d'approvisionnement, de conditions de chantier particulières ou d'erreurs d'exécution. Une communication proactive est essentielle pour éviter litiges et réclamations.

Bâtiments préfabriqués : baliser la surveillance

Le recours aux bâtiments préfabriqués pour aménager des espaces éducatifs est fréquent. Ils offrent une grande souplesse aux centres de services scolaires, tant en matière de coûts que de délais d'exécution. Cependant, ce mode de construction soulève des enjeux manifestes concernant la surveillance des travaux.

Il est difficile de confirmer la qualité d'un assemblage réalisé en usine. L'architecte doit éviter de devenir la caution de la qualité des bâtiments réalisés par le fournisseur puisqu'il n'a aucun pouvoir concret de lui ordonner de modifier son approche de construction.

Si le contrat prévoit une confirmation de cette nature, une mise en garde importante devrait être formulée. Elle pourrait se lire de la façon suivante :

À votre demande, nous procéderons à des visites régulières du site d'assemblage. Ces visites ne peuvent cependant être assimilées à une surveillance de l'ouvrage au sens juridique du terme. Il appartient au fournisseur de définir une méthode d'exécution conforme aux exigences contractuelles.

Nous produirons des comptes rendus à la suite de ces visites. Ils seront limités aux éléments que nous avons pu observer sur la base d'un examen raisonnablement attentif du mode d'exécution retenu par le fournisseur. Nous porterons à votre attention les éléments susceptibles d'affecter la qualité des composantes du bâtiment. Nous ne pourrions cependant imposer au fournisseur de modifier le mode d'exécution des travaux en usine. Seul ce dernier peut modifier le processus constructif afin de répondre à vos exigences.

Vigilance et rigueur, clés de la gestion des risques

Concevoir pour le secteur scolaire est une pratique à la fois stimulante et exigeante. Que ce soit dans la création d'écoles neuves ou la réhabilitation de bâtiments existants, les architectes doivent faire preuve d'une vigilance accrue face aux risques contractuels, techniques et de responsabilité professionnelle.

En anticipant les enjeux dès l'offre de service, en documentant chaque étape clé et en communiquant efficacement avec le client, l'architecte se donne les moyens de sécuriser sa pratique et de contribuer pleinement à la qualité du milieu de vie scolaire. ●

Peintures
MF

RUST-OLEUM
SIERRA
PERFORMANCE



LUC CHARTRAND

Spécialiste en revêtements architecturaux
lchartrand@peinturesmf.com | 514 554-0840
Certifié MPI acs0249

Développé et fabriqué
au Québec depuis 1967

21
octobre

Écoles primaires en bois : entre vision et solutions

Retours d'expérience des projets Lab-École



Centre d'évènements et de
congrès interactifs (CECi),
Trois-Rivières

École de l'Étincelle © Maxime Brouillet

22
octobre

Séminaire

Écoles primaires en bois : concevoir les standards de demain



Inscrivez-vous!

cecobois

Centre d'expertise
sur la construction
commerciale en bois

École des Carisières © David Boyer

NOUVELLES INSCRIPTIONS

29 avril 2025

Benavides Lizcano, Juan Carlos
Godin, Andrée-Anne
Haffaf, Ikram
Isabelle, Alexandra
Leduc, Geneviève
Messaoudi, Djaouida

30 avril 2025

Carbonneau, Cynthia
Couillard, Guillaume
Roy, Alexis

1^{er} mai 2025

Collin, Charles

6 mai 2025

Gagné, Mario

12 mai 2025

Chiatante, Diego
Cropas, Youki
Cursino de Moura, Denise
Dubois, Olivier
Fallah, Bessam
MacDonald, Joshua
St-Hilaire, Caroline

13 mai 2025

Beauregard-Rivard, Ariane
St-Pierre, Audrey

21 mai 2025

Charlebois, Claire
Ciobanu, Anca
Desmarais, Philippe
Girard-Lamas, Sabrina
Haddad, Yasmine
Rocray, Charles-Olivier
Vachon, Nicolas

22 mai 2025

Beck, Olivier
Bouaita, Ikbal
Brillon James, Nicolas
Chami, Karima
Farret, Aurélie
Richez, Thomas

12 juin 2025

Gagnon, Véronique
Goussard, Éloïse
Lalande, Arianne
Lalavée, Alexandra
Sabbagha, Lana

17 juin 2025

Bélanger, Fanny
Boivin, Alexis
Fortier, Simon
Gagnon, Roxane
Kaltenback, Sophie
LeBel, Maxime
Rochon, Audrey
Sherkhan, Araz

1^{er} juillet 2025

Bayle, Myrtille
Eustache, Camille
Farrish, Bradley
Gaignard, Francis
Trudel, Aurélie

2 juillet 2025

Mehanna, Noel

14 juillet 2025

Meddeb, Nader

17 juillet 2025

Abou-Sader, Fadi

DÉMISSION

1^{er} juin 2025

Besette, André

2 juin 2025

Lavoie, Monique

RÉINSCRIPTIONS

30 avril 2025

Melendez, Neil

16 mai 2025

Romanese, Leonardo

21 mai 2025

Baramily, Alexander

RADIATION

23 mai 2025

Asgari, John

3 juillet 2025

Bergmann, Börkur
Cvornyek, Karen Marie
Dubois, Charles-Alexandre
Hlywa, Roman
Humphries, Graham E. C.
Mccarroll, William
McNichols Tétreault, Gérald
Medeiros Melo (de), Joao
Rak-Ivan, Elena
Rubin, Shulim
Thuot-Arcouette, Diane

DÉPARTS À LA RETRAITE

1^{er} mai 2025

Libman, Robert M.

14 mai 2025

Chalhoub, Antoine

6 juin 2025

Carrier, Antoine

13 juin 2025

Létourneau, Claude

6 juillet 2025

Emery, Louis-Martin

18 juillet 2025

Lussier, Yves C.

DÉCISIONS DU CONSEIL DE DISCIPLINE

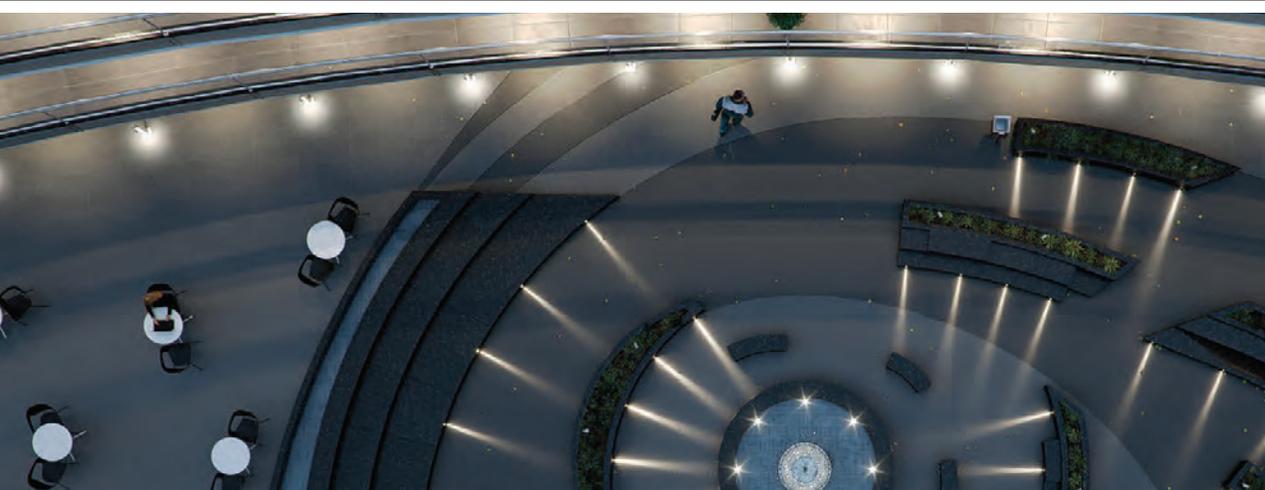
11 juin 2025

Anastasiu, Michel
Décision sur la demande
en récusation déposée par
l'intimé à l'égard des
deux membres du Conseil

14 juillet 2025

Besette, André
Décision sur culpabilité
et sanction

Pour obtenir plus de
renseignements sur
les décisions, rendez-vous
à soquij.qc.ca



MP LIGHTING

DES SYSTÈMES D'ÉCLAIRAGE
CONÇUS POUR TOUS LES ESPACES.
DES LUMINAIRES PENSÉS POUR
TOUS LES PROJETS

LUMIGROUP
ÉCLAIRAGE ARCHITECTURAL





Construire plus intelligemment. Construire plus rapidement. Construire avec du béton préfabriqué.

Pour faire face à la crise du logement au Canada, le béton préfabriqué représente une solution d'envergure. Produit dans un milieu contrôlé, il est durable, plus économique, et il permet de construire plus rapidement. Le béton préfabriqué garantit une qualité supérieure. Cela en fait une solution à la fois résiliente et durable pour résoudre la pénurie de bâtiments à logements de moyenne et de grande hauteur au Canada.

Informez-vous davantage sur les atouts associés à l'utilisation du béton préfabriqué dans la réalisation de votre prochain projet.

Ensemble, construisons des logements abordables!



Pour plus d'informations sur les logements préfabriqués en béton, rapides et résistants, visitez le site www.cpci.ca/fr ou scannez le code QR.

info@cpci.ca | 877.937.2724



INSTITUT CANADIEN DU BÉTON PRÉFABRIQUÉ ET PRÉCONTRAIT
CANADIAN PRECAST/PRESTRESSED CONCRETE INSTITUTE

cpci.ca



Réalisez des économies avec TD Assurance.

Vous pourriez obtenir des tarifs préférentiels sur l'assurance habitation et auto. De plus, découvrez d'autres produits de TD Assurance qui peuvent répondre à vos besoins.

Pour en savoir plus ou pour obtenir une soumission, visitez
tdassurance.com/oaq



TD Assurance



Le programme TD Assurance Meloche Monnex est offert par SÉCURITÉ NATIONALE COMPAGNIE D'ASSURANCE. Il est distribué par Meloche Monnex assurance et services financiers inc., au Québec, par Meloche Monnex services financiers inc., en Ontario, et par Agence Directe TD Assurance Inc. ailleurs au Canada. Notre adresse est le 50, place Crémazie, 12^e étage, Montréal (Québec) H2P 1B6. En raison des lois provinciales, ce programme d'assurances auto et véhicules récréatifs n'est pas offert en Colombie-Britannique, au Manitoba ni en Saskatchewan. Toutes les marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs. ^{MD} Le logo TD et les autres marques de commerce TD sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion ou de ses filiales.

2022-23307-7027_HomeAutoGeneric